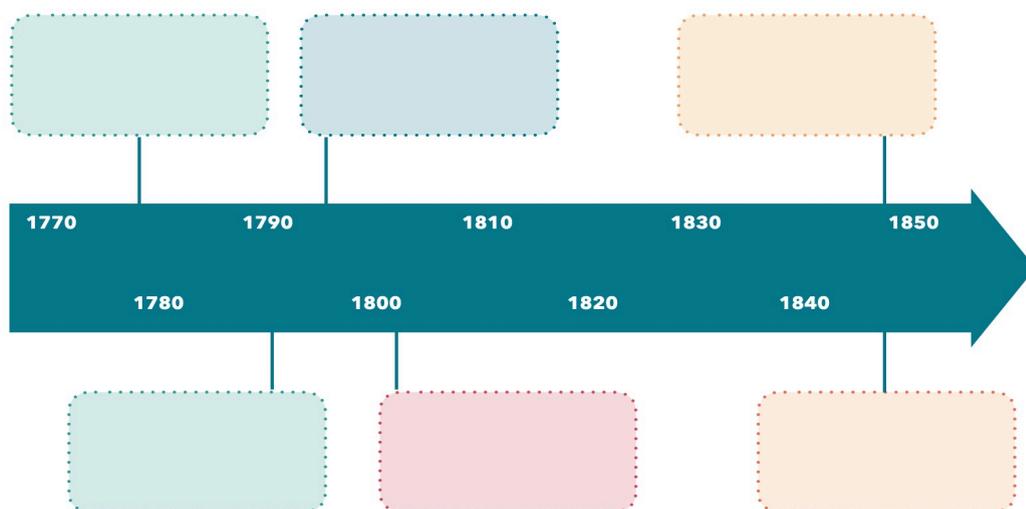


Activité 4- Quelles sont les principales étapes de l'abolition de l'esclavage en France ?

Questions 1 à 4 p.127



1778- Fondation de la Société des amis des Noirs

1789- Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits"

(1790-1791- révolte d'esclaves à St Domingue)

1794- Première abolition de l'esclavage

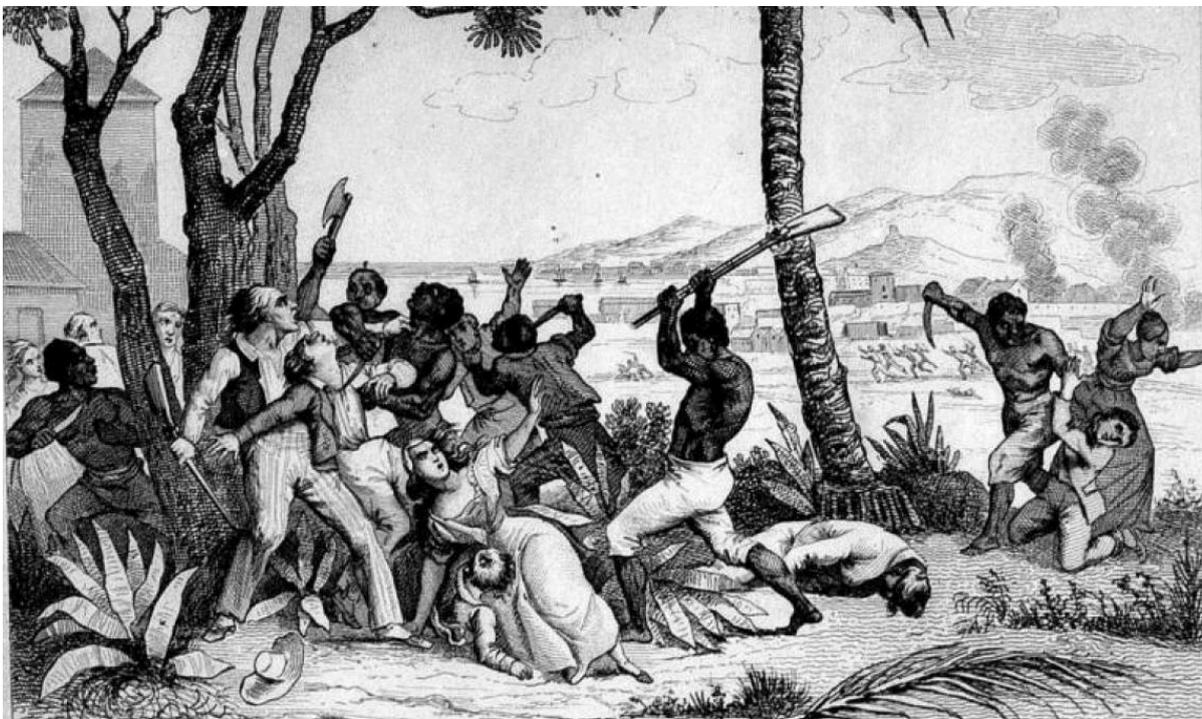
1802- N. Bonaparte rétablit l'esclavage

1848- abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises



La Société des amis des Noirs espère que vous accueillerez avec bienveillance sa réclamation en faveur de cette nombreuse portion du genre humain, si cruellement opprimée depuis deux siècles [...]. Pour retrouver la liberté à laquelle sans doute on doit sacrifier la vie même, vous n'avez pas balancé à suspendre le mouvement d'une immense société, pourriez-vous balancer, lorsqu'il s'agit du sang de milliers d'hommes, à suspendre le commerce de quelques individus, par la crainte de compromettre leur fortune ! Ils sont pères de famille !

Société des amis des Noirs (fondée en 1778) s'adresse à l'Assemblée nationale, 5 février 1790.



1791 : La grande révolte des esclaves de Saint-Domingue- « Incendie de la plaine du Cap, massacre de Blancs par les Noirs », illustration d'une révolte à Saint-Domingue, circa 1810 - source : WikiCommons

La première abolition de l'esclavage (1794)

Durant la Révolution française, la Première République proclamée en 1792 encourage les mouvements en faveur de l'abolition de l'esclavage. Dès 1793, l'esclavage est aboli à Saint-Domingue.

« La Convention nationale déclare que l'esclavage des Nègres¹ dans toutes les colonies est aboli ; en conséquence elle décrète que les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français, et jouiront de tous les droits assurés par la constitution. »

Décret de la Convention nationale du 16 Pluviôse an II (4 février 1794).

1. Terme péjoratif employé en Europe aux XVIIIe et XIXe siècles pour désigner les esclaves d'origine africaine.



Toussaint-Louverture : chef des noirs insurgés de Saint-Domingue, estampe, début du XIXe siècle.

Toussaint-Louverture (1743-1803)

Ancien esclave affranchi (libéré), il prend la tête de la révolte pour la libération des esclaves à Saint-Domingue (actuel Haïti). Le 4 Février 1794, la République française décrète l'abolition de l'esclavage dans les colonies, et Toussaint-Louverture devient gouverneur de Saint-Domingue. En 1801, il se déclare gouverneur général à vie. Napoléon envoie son armée, le fait arrêter (il meurt en prison peu après) et rétablit l'esclavage. La population de Saint-Domingue se révolte de nouveau et elle prend son indépendance en 1804 sous le nom de Haïti.

Article premier. Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens, du 6 germinal an X (25 mars 1802), l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

Article 2. Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Article 3. La traite des noirs et leur importation dans les dites colonies, auront lieu, conformément aux lois et règlements existants avant ladite époque de 1789.

Décret du 20 mai 1802, promulgué sous le consulat par Napoléon Bonaparte

La liberté, vous le savez, vous impose des obligations. Soyez dignes d'elle, en montrant à la France et au monde qu'elle est inséparable de l'ordre et du travail [...]. Vous me prouvez que vous m'aimez en remplissant les devoirs que la société impose aux hommes libres [...] ; travailler en bons ouvriers comme vos frères de France, pour élever vos familles, voilà ce que la République vous demande [...]. Reconnaissance éternelle à la République française qui vous a fait libres ! Et que votre devise soit toujours Dieu, la France et le Travail.

Proclamation de l'abolition à l'île Bourbon (actuelle Réunion), par Joseph Sarda Garriga, le 20 décembre 1848.

Au nom du peuple français,

Le gouvernement provisoire, considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine [...], qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : Liberté, Égalité, Fraternité, décrète :

Article premier. L'esclavage est entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises.

Victor Schoelcher, décret, 27 avril 1848.

1787	Création à Londres d'une Société pour l'abolition de la traite des esclaves.
1788	Fondation à Paris de la Société des amis des Noirs.
1790-1791	Révolte d'esclaves à Saint-Domingue , colonie française.
1794	En France , la Convention vote à l'unanimité l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.
1802	Bonaparte rétablit l'esclavage dans les colonies françaises.
1803-1804	Saint-Domingue proclame son indépendance sous le nom d' Haïti .
1807	L' Angleterre abolit la Traite (commerce des esclaves).
1833	L' Angleterre abolit l'esclavage dans ses colonies par l' <i>Abolition Bill</i> .
1848	En France , la II^e République abolit l'esclavage dans ses colonies.
1865	Les Etats-Unis abolissent l'esclavage à la fin de la guerre de Sécession.

Questions 1 à 4 p.127

1- La Société des amis des Noirs lutte contre la traite négrière, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

2- La première abolition de l'esclavage intervient en France 1794, sous la Première République.

3- En 1802, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage.

Cela a pour conséquence la révolte des esclaves à Saint-Domingue -> l'indépendance de Haïti.

4- En 1848, Victor SCHOELCHER propose le décret d'abolition définitive de l'esclavage en France, au nom des principes d'égalité, de liberté et de fraternité.



Le député Victor SCHOELCHER tient son décret d'abolition à la main.

Auteur : [BIARD François](#) Lieu de conservation : musée national du château de Versailles (Versailles)

Source : l'Histoire par l'image

Présentation du tableau (vidéo) :

<https://www.youtube.com/watch?v=VYyCGHYlhRo&t=2s>

<https://histoire-image.org/etudes/iie-republique-abolit-esclavage>

https://www.herodote.net/27_avril_1848-evenement-18480427.php

François Biard, *L'Abolition de l'esclavage (27 avril 1848)*, huile sur toile, 1849 (musée national du château de Versailles).

Le député Victor Schoelcher est debout devant le drapeau tricolore ; il tient son décret d'abolition à la main. Devant lui, des esclaves noirs manifestent leur joie sous les yeux de la société coloniale et des marins (en blanc) : leurs chaînes sont déliées.

Victor Schoelcher, un militant abolitionniste

« Nulle part [les Noirs] ne sont admis dans la société des Blancs ; aux champs ou à la ville, on les traite comme de véritables animaux domestiques, on leur refuse le titre d'Hommes, et il n'est pas d'Européen qui n'ait frissonné d'horreur et de honte en voyant les esclaves traînés sur les marchés ou dans les ventes comme nous y conduisons nos bœufs. [...] Il est avéré aujourd'hui que l'humanité et la liberté peuvent s'allier avec la conservation des colonies, et par conséquent de leurs produits. Les Noirs ne sont pas indispensables sur une plantation. »

Victor Schoelcher, « Des Noirs », *Revue de Paris*, tome XX, 1830.

L'abolition de l'esclavage en 1848

« Au nom du peuple français,

Le gouvernement provisoire¹, considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine [...], qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : Liberté, Egalité, Fraternité, décrète :

Article premier. L'esclavage est entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises.[...]

Art. 5. L'Assemblée nationale fixera l'indemnité qui devra être accordée aux colons. »

Décret du 27 avril 1848.

1. Gouvernement de la II^e République.

-> Avec la diffusion des idées des philosophes des Lumières et la Révolution française, des personnes s'insurgent et se battent contre l'esclavage.

BILAN : réaliser une chronologie de l'abolition de l'esclavage en France (de 1790 à 1850 – 2.5 cm pour 10 ans).

Placer :

- 1788 (Lutte contre la Traite négrière)
- 1794 (1ère abolition de l'esclavage)
- 1802 (Rétablissement de l'esclavage)
- 27 avril 1848 (Abolition définitive de l'esclavage).